

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION EXCEPTIONNEL DE L'ISBA-TP

du 3 septembre 2004

Présents : MM. CAPELLA, CHENE, FLORY, LAMBERT, LAPLACE, LE TALLEC, MAISONNEUVE, NORMAND, TAVERA.

Invités : MM. BATISTA, BOULON, CHEVEREAU, FLAVIGNY, GANNE, MICHEAU, PORTIER.

Absents excusés : MM. BARRAL, BERTHERLOT, BRAU, CLAIR, COLLOMB, DEPORT, FABRE, HADJ HAMOU, HANNA, NICOLETTI, VALLEE.

Ouverture du Conseil par M. NORMAND (Président du Conseil d'Orientation) et tour de table de présentation de chaque participant.

1. Présentation du programme de formation de spécialisation 2005/2006

Monsieur LAPLACE (Directeur des Etudes de l'ISBA-TP) présente les différentes étapes d'élaboration du futur programme 2005/2006 :

- Réception du courrier du 16.10.2003, du Ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche, sur le renouvellement de l'habilitation de l'ISBA-TP à délivrer le titre d'ingénieur.
- Etablissement d'un planning prenant en compte les recommandations du précédent courrier et montrant les différentes phases d'intervention.
- Compte rendu des principaux entretiens avec les milieux professionnels nationaux et régionaux (Entreprises – Bureaux d'ingénierie – Bureaux de contrôle – Ingénieurs conseils) sur leurs attentes en terme de formation.
- Compte rendu des entretiens et questionnaires auprès des élèves sur leurs motivations d'entrée à l'ISBA-TP et leur réflexion à posteriori sur la formation reçue.
- Présentation du programme 2005/2006 et des spécialités retenues.

Après une discussion entre les présents, le programme est validé à l'unanimité par le Conseil d'Orientation. Ce programme figure en annexe à ce compte rendu...[\Enseignement\isba\2005 2006\prog2004_2005.doc](#)

2. Convention de partenariat avec l'EGIM

Une des recommandation du courrier du Ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche du 16.10.2003 consistait à rechercher des synergies avec les milieux universitaires.

B. LE TALLEC (Directeur de l'ISBA-TP) fait le point des discussions avec l'EGIM (Ecole Généraliste d'Ingénieurs de Marseille), installée depuis une année sur le campus de Château Gombert. Après examen des 3 possibilités prévues par le Code de l'Education en son article L719-10 (coopération – rattachement – intégration), la préférence de la CCIMP (ISBA-TP) et de l'EGIM se porte sur un rattachement permettant aux deux écoles de créer une synergie forte pour développer une offre de formation complémentaire sur le site, de mener une politique commune en matière de recherche et de prestation de service. Toutefois, dans ce cadre, chaque école conserve son autonomie budgétaire. La convention de partenariat qui vous est soumise sera proposée au Conseil d'Administration de l'EGIM le 9 septembre prochain. Ce partenariat doit à aboutir, à terme, à un rattachement de l'ISBA-TP à l'EGIM. Il deviendra effectif après publication d'un décret ministériel.

Les membres du Conseil d'Orientation donnent un avis favorable sur le projet de convention, sous réserve de préciser que celle-ci n'aura d'effet que si l'habilitation de l'ISBA-TP à délivrer une diplôme d'ingénieurs est maintenue.

Note du rédacteur : le projet de convention a été approuvé par le Conseil d'Administration de l'EGIM le 9 septembre 2004. Le texte du projet de cette convention figure en annexe. Il sera soumis à la Commission Formation et en assemblée plénière de la CCIMP d'ici la fin de l'année.

3. Validation par les acquis de l'expérience

B. LE TALLEC présente le nouveau processus de validation des acquis de l'expérience (loi du 17 janvier 2002) pour l'obtention de tout ou partie d'un diplôme. Le Conseil donne son accord pour que l'ISBA-TP mette en place une procédure de validation des acquis en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'ISBA-TP.

La composition du jury de validation sera proposée au prochain Conseil d'Orientation.

La séance est levée à 18 h 30.

Le Directeur

Bernard LE TALLEC

P.J. : convention V10..[\..\EGIM\CONVENTION-V10.doc](#)